



Période couverte par la Communication sur le Progrès (COP)

Juillet 2016 – Juillet 2017

Déclaration de soutien continu par le Président général (PDG)

Je suis heureux de confirmer que DEDIENNE Multiplasty Groupe réaffirme son soutien aux dix principes du Pacte mondial des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'Environnement et de lutte contre la corruption.

Dans cette communication annuelle sur les progrès réalisés, nous décrivons nos actions afin d'améliorer continuellement l'intégration du Pacte Mondial et ses principes dans notre stratégie d'affaires, la culture et les opérations quotidiennes. Nous nous engageons également à partager cette information avec nos partenaires à l'aide de nos canaux de communication.

Sincèrement vôtre,

Pierre-Jean LEDUC

Président/CIO

Principes relatifs aux Droit de l'homme

Evaluation, Politique et Objectifs :

Le Groupe DEDIENNE Multiplasty adhère totalement à la Déclarations Universelle des Droits de l'Homme. Cette politique est écrite et communiquée à l'ensemble du personnel du groupe. Nous évaluons d'une manière permanente l'application de ces principes et notre objectif principal est de ne pas avoir de dérives dans ce domaine.

Cette politique est appliquée en interne mais aussi avec nos partenaires commerciaux.

Le Groupe DEDIENNE a adopté également les principes de la norme ISO 26000 relatifs aux 7 grands domaines : gouvernance de l'entreprise, respect des droits fondamentaux de la personne, politique managériale et sociale de l'entreprise, protection de l'environnement, pratiques des affaires, gestion de la relation consommateur, relation avec la société civile.

Mise en œuvre :

Notre politique dans le domaine des droits de l'homme et notre adhésion aux principes du Pacte mondial des Nations Unies sont décrites dans notre Manuel des bonnes pratiques intitulé « Vade Mecum Group »

Mesure des résultats :

Aujourd'hui le personnel du Groupe est composé de plus de 10 nationalités différentes et nous avons une usine en Roumanie où ces valeurs sont appliquées comme dans nos usines en France. Nos critères d'embauche sont basés uniquement sur les compétences et en aucun cas sur les origines ethniques et religieuses, l'âge du personnel, le sexe ou toute autre discrimination. A ce jour nous n'avons connu dans notre Groupe aucun incident lié aux droits de l'homme. Ce point est surveillé par la Direction du Groupe en permanence et analysé lors des Révisions trimestrielles du Comité de Direction Groupe.

Principes relatifs au Droit au travail

Evaluation, Politique et Objectifs :

Le droit au travail et le respect strict de la législation des pays où nous sommes implantés (France et Roumanie) ainsi que de la législation de l'UE, sont également des règles que notre Groupe respecte sans abatement.

Cette politique est appliquée en interne mais aussi avec nos partenaires commerciaux.

Mise en œuvre :

Le personnel du Groupe est en permanence consulté et impliqué dans toutes les décisions concernant leur sécurité. Annuellement nous réalisons des audits sur les risques (Document uniques) et sur le respect des réglementations (audits QSE)

Mesure des résultats :

Dans le domaine de la sécurité nous avons des objectifs et nous mesurons mensuellement les accidents de travail qui doivent diminuer annuellement.

Tous ces indicateurs sont analysés trimestriellement en Comité de direction Groupe et en Revue de direction usines.

Principes relatifs à l'environnement :

Evaluation, Politique et Objectifs :

Le Groupe DEDIENNE a adopté et mis en place une politique environnementale responsable basée sur l'ISO14001

Cette politique est décrite dans notre Manuel des bonnes pratiques intitulé « Vade Mecum Group »

Cette politique est appliquée en interne mais aussi avec nos partenaires commerciaux.

Mise en œuvre :

Aujourd'hui toutes les usines du Groupe sont certifiées ISO14001.

Mesure des résultats :

Le respect des dispositions de l'ISO14001 et de la politique environnementale sont mesurés par des indicateurs qui sont analysés trimestriellement en Comité de direction Groupe et en Revue de direction usines.

Des audits annuels sont réalisés pour vérifier la conformité de notre organisation et système.

Principes relatifs à la lutte contre la corruption

Evaluation, Politique et Objectifs :

Les 7 valeurs et les 3 fondements du Groupe excluent totalement la corruption sous toutes ses formes.

Cette politique est appliquée en interne mais aussi avec nos partenaires commerciaux.

Mise en œuvre :

Les 7 valeurs et les 3 fondements du Groupe sont communiqués et affichés dans toutes nos entreprises.

Mesure des résultats :

Nous mesurons et vérifions la connaissance et l'adhésion de l'ensemble du personnel aux valeurs du Groupe par des audits internes annuels. Les résultats sont analysés trimestriellement en Comité de direction Groupe et en Revue de direction usines.

